



# LA TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de

Mer — Saint-Pierre et Miquelon

## ON FERME... Le "Terre-Neuva" vous salue.

MARINS, MES CHERS AMIS,

Je n'ai pas encore cent ans, ma carrière n'est pas finie... Elle est simplement interrompue. Les Œuvres de Mer ferment la Maison de Saint-Pierre, où j'ai vu le jour, il y a quelques 33 ans; je mets le cap sur France... On n'est pas vieux à 33 ans, on fait encore des projets, on peut même espérer les réaliser. Tout de même, 33 ans, c'est un bail; et, avant de partir, j'ai rappelé mes souvenirs.

\*\*

Mon premier numéro date du 4 mai 1898, je n'étais pas gros, je paraissais sur deux colonnes, deux toutes petites colonnes, et à mes heures. C'était un peu vague !

Il faut vous dire que mon Directeur, qui, aux fonctions de Rédacteur en Chef, joignait celles de Secrétaire de rédaction, de compositeur, de typo et beaucoup d'autres encore, n'avait pas toujours beaucoup de temps pour s'occuper de moi, j'ai poussé comme j'ai pu..., système D.

Je me rappelle cette déclaration faite à vos grands-pères dans ce premier numéro :

"Ce journal n'est pas un journal, car un journal fait de la politique, et les marins n'en veulent pas!"

"Leur politique à eux, c'est de gagner leur pain pour eux et leur famille; le reste ne compte pas!"

"Vous avez raison pourvu qu'à cette politique vous sachiez ajouter celle des vrais sages, celle qui consiste à travailler à son salut."

Deux choses à faire : servir Dieu et gagner votre vie. Que ce soit toute votre politique! Ce sera la mienne et je n'en aurai pas d'autre."

"Je m'efforcerai de vous donner d'utiles conseils pour atteindre ces deux buts. Je vous donnerai quelques nouvelles intéressantes votre métier et je tâcherai de ne pas être triste, me souvenant de la parole de saint François de Sales : « Un saint triste est un triste saint ». Je vous dirai donc toujours : « Vive la joie et vive la joie quand même! ».

\*\*

J'avais dix ans déjà — c'était en 1908 — quand on a fêté mon soixantième numéro; cent mille exemplaires étaient allés, au cours de ces dix années, porter au large la bonne parole, les sages conseils et les nouvelles dont les pêcheurs sont si avides.

— Quelque chose pour lire, s'il vous plaît?

Le refrain n'a pas changé.

Aujourd'hui j'ai grandi, je paraissais régulièrement et je tire à 4.500 exemplaires. Oh! rassurez-vous, je ne me fais aucune illusion et je suis sans prétention, je ne rêve ni aux presses de M. Coty ni au tirage de l'Ami du Peuple!

Tout de même, j'en ai vu des histoires pendant ces trente-trois ans..., je puis bien le dire, j'ai été plus ou moins directement mêlé à tous les incidents de Grande Pêche... dont les murs de la maison de Saint-Pierre ont entendu les échos.

\*\*

C'est en 1895 qu'elle a ouvert ses portes, la Maison des Œuvres de Mer. Un ancien pensionnat abandonné avait été loué; on s'y était campé, et dès 1898, grâce à la générosité d'une femme de bien, dont je tiens à rappeler le nom, Mme Houel, les terrains étaient achetés et les transformations et agencements nécessaires entrepris.

Le nombre des visites de marins qui, pendant la campagne de 1896, avait déjà atteint le chiffre de 28.000, était pour la campagne 1898 de 39.500, soit une moyenne de 198 par jour. Et ce chiffre s'est maintenu jusqu'à la guerre. J'ai enregistré jusqu'à 600 marins dans la grande salle, certains soirs où des représentations théâtrales étaient organisées; et, bien entendu, pendant qu'ils étaient là, ils n'étaient pas chez le bistrot!

Ceci était grave, et il y en eut des polémiques!

Tout de même, les visites étaient moins nombreuses que celles de Saint-Pierre depuis longtemps. Mais la Maison des Œuvres de Mer, malgré tout, souvient d'une conférence tenue par le fossoyeur, qui mourut dans le cimetière des croix sur lesquelles était tracé ce seul mot : Cadavre, mot lugubre qui indiquait la sépulture de marins inconnus repêchés dans le port de Saint-Pierre : « Autrefois, on en trouvait ainsi 15, 16 par an, tous noyés accidentellement en rentrant le soir, ivres, à bord de leurs navires. Depuis l'arrivée des Œuvres de Mer, ce nombre a considérablement diminué. Cette année, je n'en ai encore enterré que deux. »

Et en voici une attestation officielle :

### Noyades accidentelles.

Avant l'ouverture de la Maison des Œuvres de Mer :

1892.....	11
1893.....	11
1894.....	14
1895.....	15
1896.....	16

Total..... 67

Après l'ouverture de la Maison des Œuvres de Mer :

1897.....	7
1898.....	10
1899.....	4
1900.....	9
1901.....	6

Total..... 36

De souvenirs, ma mémoire qui est fidèle, en est pleine; et je me rappelle la visite à Saint-Pierre de M. DE VALENCE DE MINARDIÈRE, et aussi les conclusions de son rapport à l'Amiral DE LA JAILLE, Président de la Société :

"... Spectateur impartial, j'ai pendant cinq mois étudié cette Œuvre, à Saint-Pierre et sur les Bancs; j'en ai vu fonctionner tous les rouages, j'ai apprécié le dévouement de ceux qui la servent, je reviens pénétré de la grandeur et de l'utilité de sa mission. Dans une carrière déjà longue, j'ai assisté à la création et au développement de bien des Œuvres, je n'en ai rencontré aucune dont la nécessité s'impose au même degré que celle des Œuvres de Mer à Terre-Neuve, parce que là, sur cet océan sans cesse bouleversé par les tempêtes, en fait de misères qui n'ont pas d'égales en ce monde, votre Œuvre est seule, absolument seule, pour y remédier.

"Sur terre, toute douleur trouve une âme pour la comprendre, toute plaie une main pour la soulager, sur les Bancs de Terre-Neuve on peut dire qu'il n'y a en face des marins, que Dieu et les Œuvres de Mer.

\*\*

Environ 40.000 entrées au cours de la campagne, des séances qui attiraient 500 et 600 spectateurs, voilà ce que nous voyions avant la guerre. Les effectifs de

la Grande Pêche oscillaient à cette époque aux environs de 10.000 marins.

8.279 en 1895,  
11.675 en 1902,  
12.583 en 1904,  
8.409 en 1913.

Que sont-ils devenus aujourd'hui?

Depuis 1920 les armements n'ont pas dépassé 5.000 hommes et sont, depuis 1928, en voie de régression constante; 1.500 en 1929 et en 1930, pour tomber aux environs de 2.800 en 1931.

Les mauvaises années de pêche qui viennent de s'écouler ne sont sans doute pas étrangères à ce mouvement, mais elles ne peuvent être qu'une cause accidentelle; la cause réelle, celle qu'il y a lieu de retenir, c'est l'extension prise par les chalutiers à vapeur aux dépens des voiliers dont la disparition progressive était fatale.

Or, les chalutiers à vapeur fréquentent de moins en moins Saint-Pierre dont ils peuvent se passer, et ceci explique la diminution constante du nombre des entrées à la Maison de Saint-Pierre :

8.850 en 1928,  
5.946 en 1929,  
4.921 en 1930,

et il ne me semble pas qu'au cours de la campagne actuelle ce nombre des entrées puisse dépasser 2.000 ou 2.500.

Savez-vous que, pendant la campagne 1930, sur 4.921 entrées, 2.265, soit la moitié, ont été enregistrées pendant le seul mois de mai. Pendant le mois d'août le nombre des entrées est tombé à 131, soit une moyenne de 4 par jour, et plusieurs séances de cinéma ont été supprimées faute de spectateurs.

Le Conseil des Œuvres de Mer estime que le développement du machinisme, d'une part, et la fréquentation des Bancs du Groenland, qui éloigne les marins de Saint-Pierre, de l'autre, sont des phénomènes n'ayant aucun caractère accidentel; il ne croit pas à une augmentation des effectifs des marins de la Grande Pêche dans l'avenir; il pense que la fréquentation de la Maison de Saint-Pierre n'est plus en rapport avec les sacrifices financiers qu'entraîne cet établissement, et que les crédits qui lui étaient affectés pourraient être plus utilement employés ailleurs. Il a donc décidé sa fermeture!

\*\*

La nature humaine est ainsi faite, que nous nous attachons d'autant plus au passé qu'il nous a donné plus de peine et occasionné plus d'efforts. Ce n'est donc pas sans de vifs regrets, sans même un serrement de cœur que fut prise une mesure que la sagesse dictait par ailleurs. Le passé est une chose, le présent en est une autre qui n'interdit pas de penser à une troisième qui s'appelle l'avenir.

Marins, mes chers amis, au moment où je vais quitter Saint-Pierre, joignez-vous à moi pour exprimer notre commune reconnaissance aux autorités et à la population qui, en facilitant la tâche des Œuvres de Mer, vous ont très directement rendu service. Saluons ensemble M. Sautot, le très bienveillant Gouverneur dont les incessantes attentions ne se comptent plus; saluons ensemble Mgr Heitz, le vénéré Préfet Apostolique, et disons-lui notre très respectueux et bien filial attachement; saluons M. Gloanec, Maire de Saint-Pierre, et aussi toutes les personnalités dont la discréption m'impose de taire les noms, mais qui furent des amis de toujours; saluons enfin le clocher à l'ombre duquel a flotté pendant trente-cinq ans, à Saint-Pierre, le pavillon des Œuvres de Mer!

Je suis très heureux de vous annoncer qu'au moment même où sera amené ce pavillon un salut solennel d'actions de grâce sera célébré, dans l'Eglise paroissiale. Vous y êtes tous conviés!

Unissez-vous à Mgr Heitz et au R. P. Lavallée, votre aumônier, qui, en vous bénissant, demanderont au Ciel de vous avoir en sa Sainte Garde.

Le Terre-Neuva.

Les Campagnes de grande pêche au Groenland et les pensions sur la Caisse de Retraites des Inscrits.

Aux termes de l'article 2, paragraphe 7 de la loi du 14 juillet 1908, la campagne d'Islande ou de Terre-Neuve, d'une durée habituelle d'environ six mois, entre en compte pour douze mois de navigation dans la liquidation des pensions sur la Caisse de Retraites des inscrits maritimes, lorsqu'elle a été effectuée sur des bateaux de pêche provenant de la métropole, et lorsqu'elle a été accomplie tout entière, ou du moins que les marins n'ont été empêchés de l'achever que par un cas de force majeure, après avoir accompli quatre mois au moins d'embarquement.

Le paragraphe 8 du dit article dispose que le même avantage peut être accordé aux équipages de navires se rendant sur d'autres lieux de grande pêche.

Or, les pêcheurs français qui, jusqu'à ces dernières années, fréquentaient surtout les Bancs de Terre-Neuve et d'Islande, ont été amenés à rechercher la morue dans les parages du Groenland, et en d'autres lieux situés à une latitude supérieure à celle des Bancs de Terre-Neuve et d'Islande.

Une pêche de ce genre comporte une durée, des risques et des fatigues au moins aussi considérables que celle qui se pratique à une latitude inférieure. Elle présente, en outre, pour l'économie nationale, un intérêt indéniable, puisqu'elle permet, par un déplacement rationnel des stations de pêche, d'obtenir un meilleur rendement.

A l'effet d'accorder aux marins qui s'adonnent à cette pêche les mêmes avantages qu'à ceux qui se rendent à Terre-Neuve, et en Islande, le Président de la République a signé, le 29 mai (*Journal Officiel du 13 Juin*) un décret aux termes duquel le bénéfice de la disposition du paragraphe 7 de l'article 2 de la loi du 14 juillet 1908 est étendu, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1931, à la navigation effectuée:

1<sup>o</sup> Dans les parages du Groenland et terres limitrophes, c'est-à-dire au Nord du 48° de latitude Nord et à l'Ouest du 28° de longitude W. G.;

2<sup>o</sup> Dans la mer de Barentz, dans les parages de l'Île de l'Ours, du Spitzberg, c'est-à-dire au Nord du 70° de latitude Nord.

## AVIS

La « SAINTE-JEANNE-D'ARC » quittera Saint-Pierre pour rentrer en France vers le 15 Septembre.

Elle prendra des passagers dans la limite des places disponibles; il sera d'abord donné satisfaction aux demandes de passage des marins malades ou convalescents.

Le prix des passages est payable d'avance - Les consignataires qui désireraient rapatrier un marin au compte d'un armateur pourront se libérer en remettant un bon de passage payable chez le dit armateur.

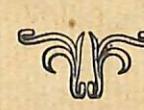
S'adresser pour tous renseignements et pour traiter au Commandant du navire-hôpital.

Le navire-hôpital prendra aussi comme d'habitude du frêt, capelans, flétans, huile de foie de morue, etc...

La marchandise navigue sans assurance aux risques de l'expéditeur.

Au revoir!

Dieu vous garde!



# Echos de "chez-nous"

## Région Normande

**Etretat.** — M. Michel Clovis, 34 ans, garçon de ferme à Graye-sur-Mer; était parti à la pêche aux étrilles, en compagnie de son fils âgé de 10 ans et demi.

Arrivé sur la plage et fatigué de la route, il monta dans une petite barque, s'y coucha et bientôt s'endormit. Cependant l'enfant avait la malencontreuse idée de relever l'ancre et bientôt la mer montant, la barque ne tarda pas à s'éloigner de la grève.

Quand M. Clovis se réveilla, il constata avec frayeur la situation dans laquelle il se trouvait. Dépourvue d'avirons, la barque gagnait doucement le large.

La nuit tombait et le vent fraîchissait.

L'ouvrier essaya, après avoir arraché une planche du bateau, de la ramener vers le littoral mais ses efforts furent vains. De plus la coque faisait eau et le malheureux devait continuellement vider le bateau qui menaçait de sombrer. La nuit se passa et toute la journée, sans que les malheureux eussent pu se faire remarquer des navires qu'ils apercevaient. Epuisés et affamés, ils voyaient avec épouvante leur situation devenir tragique.

Enfin, après plus de 40 heures de dérive, un pêcheur d'Étretat, M. Léon Duccos, qui se trouvait à une quinzaine de kilomètres de ce port, aperçut heureusement leurs signaux de détresse, il se hâta vers eux et les sauva.

**Le Trait.** — Les Ateliers et Chantiers de la Seine Maritime, au Trait, ont procédé au lancement du vapeur *Ville-de-Majunga*, construit pour la Compagnie Havraise Péninsulaire.

Ce navire a une longueur hors tout de 124 m. 50, une longueur entre perpendiculaires de 118 m. 20. Il a 16 m. 20 de largeur, 10 m. 80 de creux, son déplacement au lancement sera de 4.100 tonnes environ.

## Région Bretonne

**Quimper.** — Un incendie a éclaté rue Laennec, dans la pension de famille Schuffenecker. Les propriétaires étaient partis en promenade à Fouesnant, lorsque des voisins aperçurent des flammes. Les pompiers accoururent et l'incendie fut éteint au bout de deux heures. La maison est détruite. Fort heureusement, la maison voisine, contenant des collections inestimables, fut épargnée.

**Brest.** — Une pluie torrentielle est tombée toute la journée. La revue des troupes, que devait passer le vice-amiral Dubois, préfet maritime, sur le cours d'Ajot, a été contre-commandée et la remise des décorations a eu lieu dans la caserne du 2<sup>e</sup> régiment.

**Vitré.** — L'assemblée générale de l'Office d'Ille-et-Vilaine d'Assistance et de Préservation antituberculeuse vient d'attribuer à M. G. Garreau, ancien sénateur, maire de Vitré, le titre de « bienfaiteur insigne de l'œuvre ».

**Rennes.** — Un accident s'est produit au pont de Blosne, sur la route de Châtillon, à 4 kilomètres de Rennes. L'automotrice, partant de la Croix de la Mission en direction du Grand-Fougeray, a déraillé. Aucun accident de personne. Dégâts matériels très importants.

Quatre artistes de Rennes-Comédie ont été victimes d'un accident d'automobile. L'accident s'est produit entre Bédée et Saint-Gilles. Les occupants de la voiture ont été blessés.

Un lourd camion, venant de Crevin et allant sur Chartrès, a fait une embardée à Pont-Péan. Un blessé.

**Saint-Malo.** — L'inauguration du nouveau port Saint-Malo-Saint-Servan a eu lieu le dimanche 19 juillet, MM. Deligne, Ministre des Travaux Publics, et Guérin, Ministre des P. T. T., présidaient à cette cérémonie.

**Saint-Servan.** — Le Pourquoi-Pas, remis à neuf, a quitté le bassin de Saint-Servan le dimanche 12 juillet.

Le commandant Charcot, accompagné de trois savants : MM. Mercanton, Gain et le naturaliste Serène, avec MM. Chatton comme second et Lecam comme pilote, a été chargé par le Gouvernement d'aller, sous le haut patronage de l'Institut et du bureau des longitudes préparer l'Année-Polaire, dont le cinquantenaire tombe l'an prochain.

Il a mis le cap directement sur Scoresby Sund, au Nord-Ouest du Groenland.

**La Rochelle.** — Plusieurs patrons de bateaux de pêche de la Rochelle ont fait connaître qu'il y a de nombreux cadavres de victimes du naufrage du *Saint-Philibert* autour du plateau de Rochebonne, mais ils n'ont pu les recueillir faute de moyens utiles. Des mesures vont être prises pour envoyer sur place un navire muni du matériel nécessaire pour accomplir cette pénible besogne.

## Nouvelles de partout

**La Rochelle.** — Un chalutier à vapeur rochelais, le *Tigre*, patron Jean Caroff, a débarqué dans le port de La Rochelle le cadavre d'une femme qu'il avait recueilli au large du « feu » de Rochebonne. Le corps était complètement dévêtue et la tête toute déchiquetée. Ce cadavre est vraisemblablement celui d'une victime de la catastrophe du *Saint-Philibert*.

**Paris.** — Au stade nautique des Tourelles, le meeting du Grand Prix de Paris a été disputé devant un public nombreux.

Plusieurs records de France ont été battus au cours de la réunion, dont celui des 100 mètres nage libre, par Yvonne Godard.

Le Grand Prix de Paris, disputé sur 100 mètres, fut gagné par Jean Taris.

**Simia.** — Un fonctionnaire du fisc, qui opérait une saisie à Muscadad, a été assommé et la police, venue pour le protéger, a été attaquée par une foule furieuse. Elle a été dans l'obligation de faire usage de ses armes.

Deux personnes ont été tuées et une autre blessée.

A l'heure actuelle, le calme est rétabli.

**Londres.** — Un message British United Press de Copenhague annonce que le docteur Rasmussen, l'explorateur danois bien connu, s'embarquera en août pour le Groenland dont, comme on sait, certains territoires de l'Ouest font l'objet de contestations entre la Norvège et le Danemark. Il y rejoindra un autre explorateur danois, le docteur Koch, débarqué lui-même il y a quelque temps sur la côte ouest de l'île. M. Braadland, ministre des Affaires étrangères de Norvège, a donné des instructions à ses agents dans l'ouest du Groenland pour éviter des incidents au sujet de l'arrivée dans l'île des deux explorateurs danois.

**Cologne.** — L'aviatrice Marys Bastié, qui vient de battre le record mondial de distance en ligne droite pour avions légers en effectuant le voyage le Bourget-Prino (Russie), soit 3.000 kilomètres, est arrivée à Cologne, venant de Stettin, d'où elle est repartie pour le Bourget.

**Sydney.** — Un avion allant de Melbourne à Sydney a pris feu et est tombé au moment où il survolait la ville de Temora.

Le pilote Geddes et son mécanicien ont été carbonisés.

**Varsovie.** — Quatre mendiants, en état d'ivresse, qui s'étaient couchés dans une grange, y ont mis imprudemment le feu. L'incendie s'est rapidement propagé dans les fermes voisines et 36 granges, 40 étables, ont été la proie des flammes. Les quatre mendiants ont été brûlés vifs.

**Moscou (via Varsovie).** — Une machine infernale a explosé, à Ekaterinodar, dans les locaux occupés par l'état-major de la 6<sup>e</sup> division d'infanterie. Six officiers ont été tués. On compte une dizaine de blessés.

**Kansas-City.** — Un petit dirigeable de la Goodyear Cy, le *Mayflower*, a été complètement détruit par une explosion. Le pilote, M. Brannigan, a été mortellement brûlé et un passager assez sérieusement blessé.

**Rochefort.** — Le maire dépose plainte pour délit de coalition contre les laitiers, à la suite d'une augmentation du prix du lait.

**Chamonix.** — Un accident mortel s'est produit dans le massif du Mont-Blanc aux Aiguilles Rouges.

Une caravane qui comprenait le Dr Baracelli, de Lyon, a été atteinte par un bloc de pierre. Le Dr Baracelli a été mortellement blessé. Il a entraîné dans sa chute le guide Payot, qui a été légèrement blessé.

**Laon.** — Un violent incendie s'est déclaré dans une ferme de Fay-Bas, territoire de Grandlup. Le feu, qui se serait communiqué par des étincelles de la locomotive d'une batteuse en action, a gagné rapidement les récoltes et le corps de ferme d'une longueur de cent mètres. Tout a été entièrement détruit. 1 million de dégâts.

**Cherbourg.** — Une barque de pêche appartenant à M. Delaunay, gardien du fort de l'Île Pelée, rentrait en rade avec son propriétaire et deux camarades du fort, le second-maitre Letourneau, de La Guerche, et le matelot Lefèvre, de Fécamp. Une panne de moteur obligea l'équipage à se mettre à la voile, mais une brise soudaine fit chavirer le bateau dont les trois occupants coulèrent à pic. M. Delaunay, sachant seul nager, a été repêché. Le corps de M. Lefèvre a été retrouvé et transporté à la morgue, celui de M. Letourneau est resté introuvable.

**Moscou.** — L'agence Tass rapporte que les aviateurs Le Brix et Doret ont dû interrompre leur raid Paris-Tokio, dans la région de la station de Cheberty, à 83 kilomètres de Nischne-Udinsk.

Les aviateurs ont dû descendre en parachute. L'un d'eux a atterri normalement, l'autre a été blessé.

**Moscou.** — Un accident d'avion, qui s'est produit près de la station d'Alabine, sur le chemin de fer de l'Ouest, à 47 kilomètres de Moscou, a causé la mort du sous-chef de l'état-major de l'armée rouge, M. Triandafilov; du sous-chef de l'administration de la motorisation et de la mécanisation, M. Kolenovski; d'un fonctionnaire de l'état-major, M. Arkadiev, de deux pilotes, d'un pilote-observateur et de deux techniciens.

**Grenoble.** — Un avion de transport, piloté par Gauthier, parti de Cannes avec quatre mannequins d'une grande maison de couture, qu'il ramenait à Paris, a heurté le flanc d'une montagne par suite de la mauvaise visibilité, au col de la Croix-Haute, près Grenoble.

Le pilote et deux passagers ont été tués; les deux autres ont été grièvement blessés.

**Amiens.** — Seize prêtres d'Abbeville se jugeant diffamés par un article d'un journal libertaire publié à Abbeville, ont assigné le gérant de ce journal; le tribunal correctionnel a condamné le gérant à un mois de prison, 200 francs d'amende et 50 francs de dommages-intérêts envers chacun des plaignants.

**Marseille.** — La sûreté de Marseille a arrêté un nommé Paillard, auteur d'un vol de 34.000 francs commis au Havre, le 29 juin, au préjudice d'une entreprise commerciale.

**Melun.** — En manipulant imprudemment une carabine avec laquelle il venait de tuer des moineaux et qui était restée armée un jeune homme de 17 ans, William Roblin, télégraphiste, demeurant à Aubervilliers, qui se trouvait en vacances chez ses parents, à Ponthisy, a tué accidentellement un de ses camarades nommé Lucien Luc, âgé de 17 ans, demeurant à Ponthisy. Celui-ci, atteint d'une balle dans l'œil droit, a été tué sur le coup.

Le Parquet de Melun s'est transporté sur les lieux.

**Moutiers.** — Un immense incendie s'est déclaré au hameau de Molencen, commune de Naves. Le foyer a été allumé dans un hangar, au milieu du village, par des enfants qui tiraient des pétards.

En peu de temps, 14 ménages ont été anéantis et 100 personnes ont été évacuées. Les motos-pompes et tous les pompiers des communes environnantes se sont rendus sur les lieux mais les efforts des sauveteurs ont été paralysés par le manque d'eau.

On a dû se borner à préserver les maisons voisines. Les pertes atteignent 870.000 francs.

**Arras.** — On annonce de Lille la mort du Mgr Guillemant, protonotaire apostolique et vicarice général du diocèse d'Arras, décédé à l'âge de 67 ans.

Le doyen était un historien éminent et président de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne de France.

**Nantes.** — Les obsèques du lieutenant de vaisseau Jehenne, qui trouva la mort au cours d'une descente en scaphandre à Toulon, ont eu lieu à Saint-Viaud, en présence d'une nombreuse assistance.

**Grenoble.** — Dans les Hautes-Alpes, à Saint-Véran, la commune la plus élevée d'Europe — 2.200 mètres — une querelle a éclaté entre Joachim Isnel, 82 ans, sa fille Anna et son fils Raymond à propos d'une partage de meubles.

Se jugeant dépouillé par ses enfants, Joachim décrocha son fusil et tira sur ses enfants sans les atteindre. Ceux-ci s'enfuirent et prévinrent les gendarmes qui trouvèrent le vieillard mort. Il avait succombé à une hémorragie cérébrale.

**La Roche-sur-Yon.** — André Boisseau, 20 ans, déserteur du 158<sup>e</sup>, à Strasbourg, recherché par la police, a tiré trois coups de revolver sur les gendarmes et trois coups sur des passants, à Bournezeau, à 30 kilomètres de la Roche-sur-Yon.

M. Gillon, berlambant, a reçu une balle dans la poitrine, M. Blain une balle dans la cuisse. Après son attentat, le déserteur réussit à se cacher dans les champs. Les patrouilles de gendarmerie continuèrent à le rechercher.

**Périgueux.** — En octobre 1930, le rapide Genève-Bordeaux dévala près de Lignieux. Il y eut dix-sept morts et trente blessés. L'enquête conclut à la responsabilité de divers fonctionnaires du réseau qui, au contraire du précédent, déraillèrent, de défectuosité d'accident. Ils avaient pas fait ce nécessaire pour empêcher l'accident.

Le tribunal correctionnel a rendu son jugement : M. Blanchard, inspecteur divisionnaire de la traction est condamné à 2.000 francs d'amende; M. Marsaudon, chef de section principal, à six mois de prison et 2.000 francs d'amende; M. Merlaud, chef de section, à trois mois de prison avec sursis et 500 francs d'amende; MM. Marcel Pigadère, conducteur, à deux mois, et M. Morin, conducteur, à un mois de prison.

MM. Faure, chef de train et Limery, mécanicien du train accidenté, ont été acquittés.

**Paris.** — Le mécanicien Mathieu Le Deault, 27 ans, du remorqueur *Rennes*, a blessé grièvement son aide-chapeau, Henri Gabert, sur lequel il tira tout un chargeur de son Browning. L'aide chauffeur put sauter à l'eau et atteindre la berge. Motif : Il n'y avait pas d'eau dans les chaudières.

**Le Bourget.** — Deux avions, en provenance de Londres, ont amené à l'aérodrome du Bourget quatre tonnes d'or en lingot, à destination des banques françaises.

**Paris.** — Une jeune fille de 20 ans, Mme Anna Obelinski, de nationalité russe, se trouvait sur la troisième plateforme de la Tour Eiffel. Soudain, des témoins qui, depuis quelques secondes remarquaient avec inquiétude les allures étranges de Mme Obelinski, virent celle-ci enjamber brusquement le parapet et se jeter dans le vide.

Son corps alla d'abord heurter l'armature de la Tour, puis vint finalement s'écraser sur le sol.

Sa cousine, qui l'accueillait, fut affolée par la brutalité de ce drame et, à son tour de se jeter dans le vide. Mais ces personnes survécues à temps se ressaisirent à la retenir.

**Budapest.** — Pour la douzième fois, l'Atlantique a été traversé de l'Ouest à l'Est. Ce sont deux aviateurs hongrois, le capitaine Alexandre Magyar et le capitaine Georges Euders qui ont accompli cet exploit.

A bord de leur avion, *Justice-pour-la-Hongrie*, ils s'étaient envolés de Terre-Neuve le mercredi 15 juillet, à 17 h. 25. Ils ont atterri le lendemain jeudi, à 19 h. 15, près de Bicske, à 25 kilomètres de Budapest. Ils étaient à bout d'essence.

Un peu plus tard, un autre avion les transporta à Budapest.

C'est par l'Angleterre — près des îles Scilly — qu'ils aborderont l'Europe, 13 h. 50 après leur départ de Terre-Neuve, ce qui représente, pour les 3.200 kilomètres qui séparent approximativement Harbour-Grace des îles Scilly, la remarquable moyenne horaire de 231 kilomètres.

Ce temps de 13 h. 50 bat tous les records de vitesse réalisés sur la traversée de l'Atlantique de l'Ouest à l'Est. Le précédent record appartient aux Américains Post et Gatty avec 15 h. 48.

Les 5.500 kilomètres qui séparent Terre-Neuve de la Hongrie ont été couverts en 25 heures 50 minutes.

**Naples.** — Un appareil participant au tour d'Italie, ayant à bord les aviateurs Pallavicini et Donati, est tombé de 50 mètres de hauteur, par suite d'une fausse manœuvre pendant le lancement d'un message sur l'aéroport.

L'aviateur Donati a été tué et l'aviateur Pallavicini a eu la jambe droite fracturée.

**Carthagène.** — Des chômeurs ont mis à sac l'hôtel de ville de Carthagène.

**Londres.** — Un dock flottant qui pourra recevoir des vaisseaux de 17.000 tonnes a quitté les chantiers de La Tynne pour être remorqué jusqu'à Wellington (Nouvelle-Zélande) : le